

F. ANCIEN LOYER

Uniquement si l'ancien locataire a quitté les lieux moins de 18 mois avant la signature du bail :

☐ 1^{re} mise en location ☐ Ancien loyer

Dernier loyer : € En date du : Date de la dernière révision :

G. RÉVISION DE LOYER

Le loyer sera révisé chaque année le : en fonction de l'indice de référence des loyers publié par l'I.N.S.E.E.

Indice de base : 2024 Valeur :

